militaires, de même que les offres et les dons se centralisant à Berne, il devenait facile de faire correspondre les seconds aux premières. Des centaines d'offres de personnel furent reçues ; le courrier apportait jusqu'à 700 lettres à la fois, un jour 2,000 correspondances furent reçues. Mais c'est à la maison, dans les réunions ou cercles de couture que le travail est resté le plus utile, tant qu'il ne se produit que des maladies et quelques cas d'accident à soigner. Aussi pourrait-on étendre à toute la Suisse, ce mot d'une dame bâloise : « Alles Basel strickt » ! Tout Bâle tricote.

Commission des Prisonniers

La Commission spéciale de la Croix-Rouge suisse a été composée de MM. :

Dr Gustave Kœnig, conseiller national, *président* ;

H. Golay, secrétaire général du Bureau international de la Paix, *secrétaire* ;

Dr B. Fetscherin, médecin dentiste.

Cette Commission, dont le siège est au Bureau international de la paix, à Berne, a été agréée par le médecin-chef de la Croix-Rouge, et se déclare prête à fonctionner.

TURQUIE

Composition du Comité Central

Constantinople, le 6 juin 1914.

Au Comité International de la Croix-Rouge, à Genève.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que

le Bureau de notre Société pour l'année 1914-15 vient d'être constitué comme suit :

Président :	Son Altesse Husseïn Hilmi Pacha.
Vice-Président :	Son Excellence Dr Bessim Omer Pacha.
Vice-Président :	Dr Akil Moukhtar Bey.
Secrétaire-général :	Dr Adnan Bey.
Inspecteur :	Dr Djélaleddine Moukhtar Bey.
Comptable honoraire :	Hamid Bey.
Trésorier honoraire :	Kérestédjian Effendi.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le Vice-Président :

Signé : Dr Bessim Omer.